



**Faits du mois**  
**Le Tour**  
**de Rezé p 5**



**Pont-Rousseau**  
**Les recettes**  
**de l'insertion p 19**



**Mémoire**  
**Alod : le foyer de**  
**la solidarité p 20**



## Handicap

# faciliter la ville



N° 17

Le mensuel d'information municipale

S

# SOMMAIRE



[www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)



Responsable de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe  
Directeur de la communication : Jacques Lamy  
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand  
Journaliste : Céline Fichet  
Photographe : Thierry Mézerette  
Ont participé à ce numéro : Christiane Blanchard, Isabelle Corbé, Ronan Le Borgne, Thierry Goussin, Bruno Sotin, Laurence Vilaine.  
Maquette : MCM Informations  
Impression : Imaye (Laval) **label Imprim'vert**  
Régie Publicitaire : GECOP  
Tirage : 23 000 exemplaires  
Contact : Rezé mensuel, Hôtel de ville  
BP 159 44403 Rezé Cedex 02 40 84 43 00

Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers

## FAITS DU MOIS

- 5** Des calendriers solidaires
- 6** Ancien roi du carnaval
- 7** Les droits des femmes

## ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Handicap : faciliter la ville
- 10** Ligne 3 : le chantier sur les rails
- 12** Le budget 2007 adopté

## ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14** Savonnerie de l'Atlantique
  - 17** Parole d'habitante
  - 18** Une supérette bio
- ### MAGAZINE
- 20** Alod : le foyer de l'entraide
  - 22** Sortir

# Ligne 3 : faciliter les échanges avec le train



DITORIAL

par Gilles Retière, Maire de Rezé et Vice-Président de Nantes Métropole

■ Les travaux de la ligne 3 ont commencé devant la gare en février. Avec le tramway, le navibus, le busway, l'agglomération se dote de moyens de transports de grande capacité pour répondre aux besoins dans des conditions qui respectent

l'environnement et la santé des habitants. Le succès de la ligne 4, quelques mois après sa mise en service confirme cette démarche. Pour rééquilibrer les modes de déplacement au profit des transports publics, face à la trop forte présence de l'automobile, il est nécessaire d'avoir non seulement un réseau structuré mais également de faciliter les échanges entre ces modes de transports en commun qui arrivent et repartent de l'agglomération. Le prolongement de la ligne 3 du centre de Nantes jusque devant le quai de la gare de Pont-Rousseau répond à cet



objectif. Un passage du train au tram, de quai à quai, fera gagner du temps aux voyageurs qui sont de plus en plus nombreux à utiliser le TER pour aller travailler.

Ce prolongement offrira également aux Rezéens d'autres avantages comme l'augmentation de la fréquence et de la capacité de voyageurs sur la partie commune des lignes 2 et 3, la possibilité d'aller vers la route de Vannes sans changement de tram depuis Pont-Rousseau et l'augmentation des possibilités de stationnement pour les voyageurs de la Tan.

Quant à l'offre de desserte par les bus, elle doit permettre d'aller d'un quartier rezéen à un autre en un temps acceptable. Horaires et fréquences doivent être suffisamment attractifs pour inviter les habitants à opter pour les transports collectifs.

F

AITS DU MOIS



## CLIN D'ŒIL

**Mai, juin, les 15 premiers jours de juillet et septembre** sont les mois favoris des amoureux pour convoquer en justes noces. Désormais, pour répondre à la forte demande des futurs mariés durant cette période, il leur sera possible de passer devant le maire ou l'un de ses adjoints le samedi après-midi (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois).



## L'ÉVÉNEMENT

**Le Tour de Rezé le dimanche 11 mars. Découvrir la commune au fil de l'eau. Longer son fleuve, sa rivière et ses ruisseaux. Les marcheurs découvriront au gré de leur promenade, de 20 km ou de 10 km, le parc de la Carterie, le cheminement piéton à Norkiouse, le nouveau lotissement de la Morinière, le bois des Poyaux et quantité de petites venelles inexplorées. Les parcours ont été mis au point par le service sports et fêtes de la Ville avec le concours des sections marche des associations Tourisme et Loisirs, AEPR et le CSC Ragon. Départs : de 8h à 10h depuis le CSC Jaunais-Blordière (rue du Chemin-Bleu).**

## BRAVO !

**Plus de 300 calendriers** sur lesquels figurent des photos d'enfants sahraouis et rezéens, réalisées l'été dernier lors d'un séjour de l'Arpej, ont été vendus par 20 adolescents du pôle jeunesse des Trois-Moulins. Les recettes de l'opération seront versées à l'association Enfants réfugiés du monde qui soutient le peuple nomade sahraoui en l'aidant à subvenir à ses besoins vitaux.



## À NE PAS MANQUER

**MUSIQUE : concert de l'Aria pour Diawar le 16 mars à l'église du Rosaire (p18 et 22) ■ CIRQUE : 15 jours de spectacles au CSC Jaunais-Blordière (p23) ■ PATRIMOINE : Journées de l'Antiquité (p23) ■ RANDONNÉE : Tour de Rezé le 11 mars (p5) ■ DÉMOCRATIE LOCALE : réunion publique à Pont-Rousseau le 15 mars (p15) ■ MUSIQUE : Jazz avec Jean-Louis Lauzevis (p6 et 23) ■**

## LA PHOTO

**Forum loisirs de l'Arpej.** Partir en camp, découvrir les animaux de la ferme 4 ans, pratiquer la pêche à pied à Piriac à 7 ans, se prendre pour Einstein à 10 ans en participant à des ateliers scientifiques, accroître sa vigilance de conducteur de deux roues pour les 13 ans... Découvrez le programme des loisirs de l'été de l'Arpej lors de son forum le 10 mars de 14h à 18h au CSC Jaunais-Blordière (Chemin-Bleu).  
**Réservations : le 24 mars, de 15h à 18h, au centre de loisirs du Chêne-Gala.**



## LA QUESTION



**Louise Guibert,** membre du bureau de l'Espace associatif de défense et de promotion des droits des femmes **Simone-de-Beauvoir à Nantes \***

### Droits des femmes : quelles avancées, quels combats ?

Depuis le droit de vote qui leur a été accordé en 1945, la principale avancée a été la possibilité de choisir sa sexualité, de pouvoir recourir à la contraception, à l'avortement... À partir des années 70, on a reconnu le viol comme un crime et on a commencé à briser le silence sur les violences faites aux femmes. Un thème qui reste d'actualité : en France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint.

Un autre combat (parmi bien d'autres) reste à mener. Il s'agit de lutter pour l'égalité et la mixité professionnelles : 24% de différence de salaire à travail égal. Selon le rapport 2005-2006 de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, on observe, depuis 1999, une plus grande proportion de femmes dans la population pauvre de France. Alors que les femmes comptent pour 51% de la population, elles représentent 53% de la population pauvre. Selon ce même rapport, "cette pauvreté s'explique parce que les femmes sont largement majoritaires parmi les chefs de familles monoparentales ou parmi les personnes âgées vivant seules et n'ayant jamais travaillé". Sans oublier les écarts de rémunérations liés au sexe, les femmes constituent aussi malheureusement la majorité (80%) des emplois à bas salaires. Il reste beaucoup à faire !

*Rens. service municipal de prévention et promotion de la santé. Permanences au centre social André-Coutant (12 rue des Déportés) tous les lundis de 14h à 17h au et sur rendez-vous au 02 40 75 32 88 29.*

\* [www.espace-de-beauvoir.org](http://www.espace-de-beauvoir.org)

## LE PROFIL

Ancien roi du carnaval de Nantes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, **Jean-Loïc Lauzevis**, habitant de Haute-Ille, cultive depuis quarante ans une passion indéfectible pour le jazz mâtiné d'humour. "Je pratique l'humour. C'est ce qui m'a valu une royauté", affirme Jean-Loïc dit "Le Loz", non sans malice, alors qu'il vient tout juste de transmettre son titre de roi carnaval à une reine, en l'occurrence Anne Roumanoff ! "J'ai été intronisé roi car le comité des fêtes de Nantes voulait donner un rôle plus culturel à cette fonction", ajoute-t-il. Une dimension culturelle confortée par son parcours de jazzman : soit, à ce jour, près de quarante ans passés au sein du Oly Totsy Gang en tant que saxophone alto et ténor. "Soixante-treize musiciens ont joué dedans. Je suis le seul survivant !" Désormais réduite à sept musiciens, dont trois Rezéens, la formation se produit une cinquantaine de fois par an. "Le Loz" ne se contente pas de jouer, sur scène il campe le personnage de "comique et d'historien du jazz". Rens. 02 40 05 10 27.



**Jean-Loïc Lauzevis, ancien roi et vrai jazzman.**

## LE CHIFFRE

# 254

C'est le nombre de logements dont le permis de construire a été délivré (dont 53 logements sociaux) en 2006. Le volume est inférieur à 2005 qui recensait 560 logements. Depuis 2001, la moyenne atteint les 330 unités par an : 1 999 logements autorisés à la construction dont 395 logements sociaux. Soit, un rythme qui dépasse l'objectif des 290 logements par an du Programme local de l'habitat et qui atteint les 20% de logements sociaux du Plan local d'urbanisme.



## SOLIDARITÉ

**Bâtiments, information municipale, emploi... La Ville agit dans différents domaines pour faciliter l'intégration des personnes handicapées.**



100 % des tramways accessibles aux personnes handicapées.

### Une métropole accessible

Nantes Métropole propose un guide d'accessibilité pour les personnes handicapées, téléchargeable sur [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr). On y apprend par exemple qu'en matière de transports collectifs (compétence communautaire), 80% des véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, dont 264 bus et 100% des tramways. En outre, une réflexion sur l'habitat adapté est en cours.

## PAROLE D'ÉLU



**Samuel Landier, conseiller municipal délégué à l'insertion des personnes handicapées**

## Vivre ensemble, au-delà du handicap

*Qu'il soit physique, mental ou sensoriel, le handicap doit être pris en compte dans tous les domaines.*

*Pour les bâtiments communaux, cela signifie bien sûr de créer des rampes ou des ascenseurs comme à l'École normale sociale de l'ouest (Enso).*

*Cet ascenseur desservira à la fois l'Enso (pour accueillir un professeur handicapé) et l'école élémentaire Château-Sud.*

*Au-delà de ces aménagements, il s'agit aussi, par exemple, d'étudier la texture des sols et des murs, pour aider les personnes déficientes visuelles à interpréter l'espace. Ce sont des notions moins réglementées et nouvelles pour les techniciens.*

*La Ville va développer un autre grand chantier : celui de l'emploi. Les services municipaux ont embauché ou accueilli en stage plusieurs personnes malentendantes, malvoyantes ou handicapées mentales. Leur intégration s'est bien déroulée grâce à l'investissement du service ressources humaines, et plus largement de tous les agents. Notre objectif, c'est de renforcer nos actions, en partenariat avec des associations spécialisées. Nous souhaitons notamment améliorer l'information des candidats handicapés et sensibiliser davantage les collègues valides. De telles expériences sont enrichissantes, car elles contribuent à changer le regard de la société sur le handicap. C'est un premier pas vers l'acceptation de la différence. Permettre à tous les citoyens de vivre ensemble, offrir à chacun sa véritable place dans la société : c'est cela, construire une ville durable et solidaire.*

# Handicap : faciliter la ville

**P**rendre le bus, lire un magazine, trouver un emploi... Ces démarches anodines relèvent parfois, pour les personnes handicapées d'un parcours du combattant. Une situation à laquelle la loi du 11 février 2005 entend mettre un terme, en obligeant les communes de plus de 5 000 habitants à créer une commission d'accessibilité. Ses objectifs : recenser les difficultés rencontrées dans tous les domaines par les personnes à mobilité réduite et proposer des améliorations.

Celle de Rezé existe depuis le 15 décembre. Elle regroupe différents partenaires : élus, services municipaux, représentants de Nantes Métropole et d'usagers... Sans oublier les personnes handicapées : "Leur présence est essentielle pour recueillir leurs besoins", com-

mente Patrick Mallet, directeur du service municipal santé et personnes âgées. "Par exemple, les personnes handicapées mentales sont perdues si on change la couleur des lignes de bus sur le plan."

### Prendre en compte tous les handicaps

Mais la Ville n'a pas attendu la loi pour se pencher sur la question du handicap. Elle publie ainsi, depuis 15 ans, son maga-

zine municipal, *Rezé Mensuel*, en braille. En matière d'emploi, La Ville s'est rapprochée d'associations spécialisées pour recruter des agents ou des stagiaires handicapés et proposer le poste le plus adapté à chaque situa-

tion particulière. Quant aux bâtiments communaux, ils font l'objet d'aménagements constants. "Dès 2001, nous avons créé un groupe de travail chargé d'améliorer l'accessibilité des locaux", rappelle Tatiana Lécossais, directrice des services techniques. "Aujourd'hui, tous les bâtiments neufs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les autres sont adaptés au fur et à mesure des rénovations."

### Des choix affirmés

Ainsi, le théâtre municipal, rénové en 2005, est désormais doté d'une entrée, d'une loge et d'une scène accessibles et de dix places pour personnes handicapées. Au centre socio-culturel Jaunais-Blordière, achevé en 2006, les places de parking pour personnes à mobilité réduite ont été positionnées de

manière à éviter de traverser la route.

Mais il reste encore du chemin à parcourir. L'aménagement des écoles, par exemple, est coûteux et complexe. Actuellement, 5 des 23 écoles sont inaccessibles : élémentaires Plancher, Château-Nord et Château-Sud, Houssais et Chêne-Creux. Il faut compter un minimum de quatre ans de procédure pour qu'une école le devienne et, à titre d'exemple, plus de 100 000 € pour la pose d'une rampe et d'une porte adaptée aux personnes à mobilité réduite. Et que dire de la mise en place d'un ascenseur dans un établissement où, là, on cumule difficultés techniques et financières ! Des contraintes à prendre en compte pour réaliser les aménagements dans le délai imposé par la loi : l'échéance est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

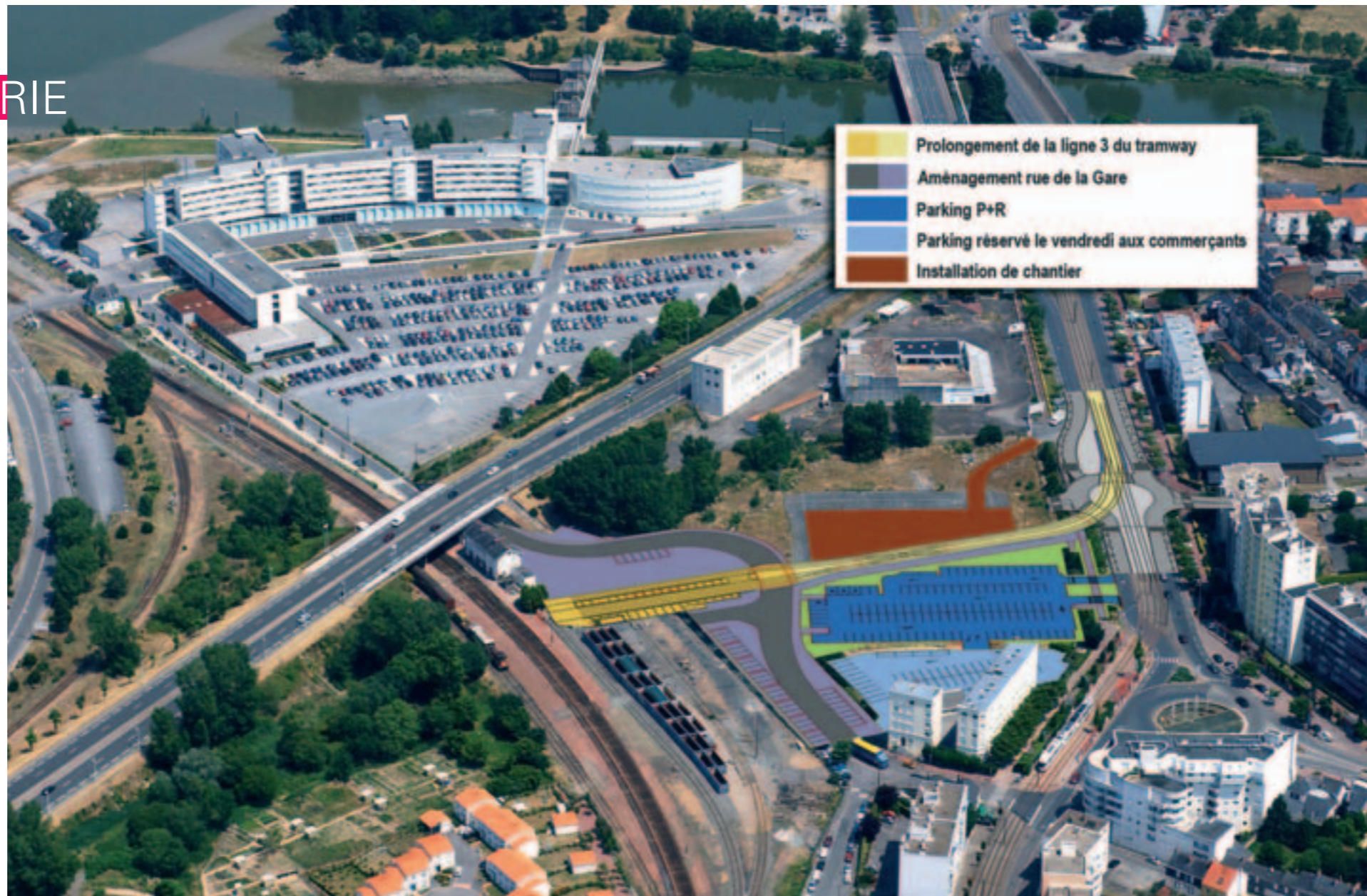


### Michel Gagne, malvoyant

"De plus en plus de trottoirs sont équipés de bandes rugueuses (podotactiles) qui signalent un passage piéton aux personnes malvoyantes. Il faudrait éviter de les peindre, car cela les rend glissantes lorsqu'il pleut. Néanmoins, elles sont très utiles. Il faut encourager les actions en faveur des personnes handicapées."

TRANSPORTS

**Le tramway devant la gare de Pont-Rousseau en septembre 2007. Les travaux sont en cours. Attention, coupures et déviations annoncées.**



# Ligne 3 : le chantier sur les rails

**E**n septembre 2007, le tramway pourra transporter les passagers jusqu'à la gare Pont-Rousseau. Un plus considérable pour celles et ceux qui prennent le Train express régional (ligne Nantes-Sainte-Pazanne-Pornic-Les Sables). Ils descendront du tram pour monter dans le train. Idem pour le personnel ou les visiteurs des Nouvelles Cliniques Nantaises.

Désormais, la ligne 3 (Sillon-de-Bretagne/Hôtel-Dieu) aura son terminus sud à Rezé.

**Parking de 170 places**

L'embranchement de cette nouvelle voie se fera à hauteur de l'église du Rosaire. Un parking-relais provisoire de 170 places (65 places réservées aux commerçants du marché le vendredi) sera créé près de la place des Martyrs

(terrains Reffé du site Confluent). Il sera accessible à tout voyageur muni d'un ticket de transport collectif par l'avenue de la Libération. A terme, il est envisagé dans le futur secteur d'urbanisation de Confluent la construction d'un parking silo de 200 à 300 places. Nantes Métropole profitera des travaux de la ligne 3 réalisés par la Semitan pour aménager le carrefour Martin-Luther-King en semi-giratoire.

La voirie de l'avenue de la Libération dans le sens Nantes/Rezé sera également modifiée (coût des travaux : 450 000 €).

**Planning des travaux**

Les travaux ont démarré en février. Ils dureront six mois environ. Une quinzaine d'entreprises seront à la tâche. Compte tenu de la configuration des lieux, et du coup de la

complexité de la mise en oeuvre, ce chantier va nécessiter de nombreux aménagements temporaires sur la voie publique. La base vie du chantier sera installée sur les terrains Reffé, entre la rue de la Gare et l'avenue de la Libération. Du 15 février à la fin août, les voitures venant de la rue Martin-Luther-King devront obligatoirement tourner à

droite en direction de la place Sarraill. Du 26 mars au 23 avril, la circulation automobile sera coupée sur l'avenue de la Libération dans le sens Nantes/Rezé (de la place Sarraill à celle des Martyrs). Entre mars et mai, un nouveau tracé de la rue de la Gare sera construit et la nouvelle station terminus du tram mise en place. Durant les vacances de

Pâques, du 31 mars au 13 avril, la ligne 2 du tramway sera coupée dans les deux sens entre Pirmil et Diderot. Entre ces deux stations, des bus-relais seront mis en place pour assurer la poursuite du service. Cette période est nécessaire pour couper les rails, démolir la plateforme, la reconstruire, réaliser les nouveaux aiguillages avant de la remise en circulation de la ligne 2 du tramway.

**Modifications des lignes de bus**

Pour améliorer la desserte du Sud-Loire, la Tan a revu les horaires de certains bus. Depuis janvier, la ligne 30 Trentemoult/Savarières est renforcée le matin entre Trentemoult et les Bourdonnières. Par ailleurs, un bus navette relie désormais Pirmil/Saint-Jacques à Joliot-Curie (quartier Château). Quant à la ligne 94, elle est renforcée en semaine aux heures d'entrée et sortie scolaires. Rens. [www.tan.fr](http://www.tan.fr).

**Enquête Insee**

Au cours de l'année, des représentantes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectueront une enquête auprès des Rezéens. Strictement anonymes, les réponses serviront à établir des statistiques sur l'emploi. Rens. 02 40 41 76 24.

**Impôts directs**

Courant mars, des membres de la commission communale des impôts directs sillonnent les rues de Rezé. **Objectif : repérer d'éventuelles modifications des propriétés bâties pour un calcul plus juste de l'impôt.**

**Révision du PLU**

Le rapport de la commission d'enquête sur la révision du Plan local d'urbanisme est consultable en mairie, à l'accueil du service urbanisme, jusqu'au 22 décembre 2007.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Après avoir débattu de ses grandes orientations en décembre, le conseil municipal a adopté le budget 2007.**



L'aspect de l'école Jean-Jaurès, une fois les travaux achevés.



# Le budget 2007 a adopté

**P**oursuivre le développement de la ville tout en maintenant le taux d'imposition des ménages : le budget 2007 concilie ces deux objectifs", résume Alain Coutant-Nevoux, adjoint au maire chargé des finances. Les taux des taxes d'habitation (21,05%), sur le foncier bâti (25,37%) et sur le non bâti (54,39%) resteront donc au niveau de 2006. Car, souligne Alain Coutant-Nevoux, "beaucoup de Rezéens sont propriétaires mais ont des revenus modestes".

### Investissements : 13 millions d'euros

Malgré les contraintes financières, la Ville poursuit son programme d'investissements, conformément aux orientations définies en décembre. Une enveloppe de 13 millions d'euros est prévue pour financer les études et travaux programmés dans différents domaines\*. Ainsi, 2,9 millions d'euros seront consa-

crés aux équipements sportifs : stand de tir (1,6 millions €), salle de convivialité de la Robinière (200 000 €), seconde tranche de travaux sur le gymnase Julien-Douillard (100 000 €). La construction du gymnase du Port-au-Blé (860 000 €) devrait, quant à elle, démarrer fin 2007-début 2008. En matière d'éducation (près de 2,3 millions €), les principaux aménagements concerneront l'extension de l'école Jean-Jaurès (1 million €) et la mise en

### Réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments de la Ville.

supérieure de l'ouest (820 000 €). Par ailleurs, le programme de réussite éducative sera conforté. Parmi les grands chantiers de cette année figurent aussi la restauration de l'église Saint-Pierre (700 000 €), la rénovation de la Barakason (900 000 €), l'aménagement de la crèche et du local 3<sup>e</sup> âge à la Carterie (1,2 million €) ou la création d'une section pour personnes âgées désorientées à la résidence Plancher.



### Poursuivre les économies d'énergie

Quant au développement durable, il est plus que jamais d'actualité. La municipalité entend notamment renforcer son programme de maîtrise de l'énergie (200 000 €). "Tous les bâtiments de construction publique répondront aux exigences de la Haute qualité environnementale", annonce Gilles Retière, qui souhaite "réduire la consommation énergétique de façon exemplaire, pour lutter contre le réchauffement de la planète". Ce qui implique l'amélioration de l'isolation et du mode de chauffage des bâtiments municipaux, mais aussi une modification des comportements (ne pas chauffer une pièce lorsque la fenêtre est ouverte, éteindre la lumière...).

\*Les montants indiqués sont ceux prévus pour l'exercice budgétaire 2007.

## LES AUTRES DOSSIERS EN BREF

### Contrat urbain de cohésion sociale



L'insertion, une des priorités du Cucs.

Créé par l'Etat, le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) régit les interventions en faveur des quartiers en difficulté. Sa vocation : apporter des améliorations en matière d'emploi, de logement, de réussite éducative, de santé... A Rezé, trois zones bénéficient de telles aides : Château-Mahaudières, Pont-Rousseau nord et Ragon est-sud. Quant à la Blordière, elle disparaît du dispositif, "signe que les actions menées sur ce quartier ont porté leurs fruits", selon Gilles Retière.

### Centre de loisirs de Praud

Le conseil municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises préalable à la construction du centre de loisirs sans hébergement de Praud. Il a également donné son feu vert au lancement de la procédure d'appel d'offres. Montant prévu des travaux : 350 000 €.

### Coopération avec la Palestine

En septembre dernier, le conseil municipal s'était montré favorable au développement d'un partenariat avec une collectivité palestinienne. En janvier 2007, il a approuvé l'adhésion de Rezé au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine, destinée à faciliter les échanges entre collectivités françaises et palestiniennes.

### Personnel municipal

Dans le n° de Rezé Mensuel de février, le compte-rendu du débat d'orientation budgétaire évoquait les créations d'emplois nouveaux qui seront, dans l'année à venir, moins importantes que les années précédentes. Précision : les agents partant en retraite sont remplacés de façon à permettre la continuité du service public. Pour autant, à chaque départ prévu, une réflexion est engagée sur les modalités du remplacement (révision du profil de poste, transfert d'un service à un autre, mutation interne...).

## Réactions au sein du conseil

### Les communistes

Ne pas solliciter outre mesure les finances de nos concitoyens est une bonne chose. Pour autant, à l'avenir, nous devons augmenter nos recettes pour poursuivre nos investissements.

### Les verts

Nous sommes favorables au lissage des investissements. Il faut garder des réserves pour faire face aux dépenses futures en services et en structures pour une population qui vieillit.

### L'opposition

Nous dénonçons ce budget. De nombreux investissements sont des reports de projets non réalisés dans les délais. La Ville devrait recourir davantage à l'emprunt pour mener des actions plus rapides et plus ambitieuses.

### Les socialistes

Il ne s'agit pas d'emprunter sans retenue pour investir de manière irraisonnée. Il faut des équipements à la taille des quartiers, bien localisés et bien répartis.

TRENTEMOULT-LES-ILES

## Savonnerie, bilan moussieux

**Créée en 2006, suite à la fermeture de l'entreprise Bernard, la Savonnerie de l'Atlantique avance ses pions sur le damier de la grande distribution, de l'export et des grandes marques.**

**E**n février 2006, trois cadres de l'ex-Savonnerie et parfumerie Bernard (135 salariés) reprenaient les rênes de l'entreprise sous le nom de Savonnerie de l'Atlantique avec un effectif de 23 salariés. "Nous ne savions pas trop où nous allions à l'époque mais nous étions sûrs de deux choses : un, l'entreprise était viable ; deux, nous voulions sauver notre peau", confie Yvan Cavelier lequel partage la direction avec Pascal Marchal et Patrick Dailly. Un an après, le triumvirat emploie 33 personnes, 4 intérimaires et 2 travailleurs handicapés suivis par l'atelier protégé Saprena. En matière de chiffre d'affaires, il a dépassé ses prévisions, qui étaient de l'ordre de 3,5 millions euros la première année, en franchissant la barre des 5 millions d'euros pour 2006.

**Ses clients : Carrefour, Auchan, Leclerc et Système U...**

"Nous nous sommes recentrés exclusivement sur notre cœur de métier : la savon dur de ménage, de toilette et de parapharmacie." Exit les gels douche, shampoings et lessives : "D'autres sont meilleurs que nous sur le marché des produits liquides".



Un an après sa création, l'entreprise emploie 39 personnes.

La société s'enorgueillit d'être l'une des seules savonneries industrielles en France (3 500 tonnes en 2006 mais capacité 20 000 tonnes par an) mettant en œuvre la méthode dite "de Marseille" (saponification des huiles sans ajout de produits de synthèse) appliquée par les maîtres savonniers.

**Mise aux normes de l'installation**

Les principaux clients de la savonnerie de l'Atlantique : Carrefour, Leclerc, Système U et Auchan. Elle vend des bases savon à une grande marque nationale et développe, pour une autre, un futur marché sur une base bio. L'entreprise travaille à l'export avec plusieurs importateurs étrangers dont le Maghreb où le savon de Marseille possède une forte notoriété.

Les futurs projets de la société ? Développer l'exportation, le bio, les contrats avec les petites entreprises, conserver ses parts de marché avec la grande distribution mais ramener le pourcentage du chiffre d'affaires (66%) sous la barre des 50% de manière à être moins vulnérable. Deux gros chantiers pour 2007 : la mise aux normes de l'installation vis-à-vis de la Drire et travailler avec les savonniers marseillais, et le syndicat de la profession, pour que l'appellation "savon de Marseille" ne soit réservée qu'aux entreprises qui respectent la réglementation. Un grand ménage en perspective !

Zone industrielle, 1 rue des Chevaliers.  
Rens. 02 40 13 50 50.  
www.savon-atlantique.com



REZÉ-HOTEL-DE-VILLE

## Les fouilles tombent sur un os...

**Le mur découvert en 2005 n'était pas un quai...**

**L**a campagne de fouilles menée en juin 2006 à Saint-Lupien par l'archéologue municipale, des professeurs et des étudiants de l'Université de Nantes a réservé des surprises.

Le large mur découvert en 2005 n'est pas un quai comme on avait pu le penser. Il s'agirait en fait d'un mur de terrasse supportant la pente naturelle du terrain et sur lequel vient s'appuyer une rampe en dalles de schiste. L'énigme demeure sur l'emplacement du quai. Les archéologues envisagent d'effectuer des carottages afin de localiser la rive antique et de repérer les aménagements du port.

Autres découvertes 2007 : deux carrières d'extraction de schiste et de nouvelles installations artisanales ont été mises au jour dans le secteur commerçant.

Les dates de la future campagne de fouilles archéologiques sont déjà fixées : du 30 mai au 13 juillet 2007. Pour la Ville, il s'agit d'approfondir sa connaissance des espaces commerciaux (entrepôts), de poursuivre la fouille des carrières d'extraction de schiste et de mieux comprendre la forme et les mouvements du fleuve à cette époque.

Un bilan des fouilles sera dressé le 15 mars à l'Espace Diderot dans le cadre des Journées de l'Antiquité.

REZÉ-HOTEL-DE-VILLE

## Un toit pour le CSC Loire-et-Seil

**L'accueil du centre socioculturel Loire-et-Seil sera situé à la maison du bourg, en cours d'aménagement.**

**L**a maison du bourg, à proximité de la mairie, va être réaménagée. Elle abritera le siège social et l'accueil administratif du cen-

tre socioculturel Loire-et-Seil, créé en janvier 2006. Une "maison" de plus pour l'association, qui a installé ses pôles d'animation dans les

maisons des Isles, du Port-au-Blé et pour une part au Cepal. Situé au rez-de-chaussée, le futur local sera accessible aux personnes à mobilité réduite (rampe, entrée et couloir élargis, WC adaptés). Le bâtiment sera doté d'une véranda, d'un accueil, d'un bureau et d'une salle de réunion de 17 m<sup>2</sup>.

Le carrelage à fleurs colorées sera conservé et le garage transformé en local à vélos pour les agents municipaux. Les travaux devraient s'achever pour mai. Coût : 200 000 € TTC.



EN BREF...

■ RAGON

**Place aux vélos**

Afin de faciliter les déplacements des vélos, Nantes Métropole a aménagé une bande cyclable sur la route des Sorinières, en janvier. Coût : 30 000 €.

■ HÔTEL DE VILLE

**Mise en accessibilité d'un arrêt de bus**

L'arrêt de la ligne de bus 97 situé rue Jean-Louis a été réaménagé. Le trottoir a été élargi pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite et l'implantation d'une aubette. Nantes Métropole a opté pour un abri sans parois latérales pour faciliter le cheminement sur le trottoir. Coût : 18 800 €.

■ PONT-ROUSSEAU

**Réunion publique**

La réunion publique se tiendra le 15 mars au gymnase Julien-Douillard à 20h30. Ordre du jour : le prolongement de la ligne 3 de tramway, les études sur le projet de quartier et le projet immobilier en cours sur le secteur Carterie/Brossolette.

■ PONT-ROUSSEAU

**Un projet pour le quartier**

Dans ce quartier en mutation, comment envisage-t-on de répondre aux besoins (urbain, social, économique, convivial...) des habitants ? Lancée par la Ville et Nantes Métropole, une étude est en cours.



## AGENDA

### Parents t'

**Samedi 3 mars :**  
*"Performances, épanouissement, qu'attendons-nous de nos enfants ?"* avec Karine Grizault, psychologue.  
**Vendredi 16 mars :** *"Quand les jeux dans les cours d'école tournent à la violence"*.  
 Aux Parents t' de 9h à 11h, rue de l'Ouche-Dinier.  
 Accès libre et gratuit.

### Rezé Environnement

Atelier de fabrication de pain au levain le samedi 17 mars salle Jean-Jaurès à 14h.  
 Liste du matériel au 02 40 05 42 75.

### CSC Jaunais-Blordière

Portes ouvertes au centre socioculturel Jaunais-Blordière le samedi 17 mars de 10h à 19h. Exposition, débats, spectacles.  
 Randonnées : 10 à 12 km les 2 mars, 25 mars, 20 avril, 11 mai et 1<sup>er</sup> juin de 13h30 à 16h30 ;  
 5 à 6 km les 21 mars, 25 avril, et 23 mai de 10h à 11h30.  
 Swin golf le 10 mars et le 26 mai.  
 Rens. 02 28 44 40 00.

### CSC Jaunais-Blordière UNRPA

Sortie le 11 avril. Inscription le 21 mars entre 15h et 17h, jour du concours de belote, salle Jean-Jaurès.

### Secours populaire

Ouverture du vestiaire les 1<sup>er</sup>, 7, 14 et 24 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
 Rens. 02 51 70 03 81.



Esquisse de la future résidence pour personnes âgées, les Jardins du Vert-Praud.

## RAGON

# Maison de retraite : le chantier démarre

**Fin 2008, les résidents de la Tanière emménageront à Ragon, aux Jardins du Vert-Praud.**

**N**ous ne pouvions pas agrandir la résidence de personnes âgées la Tanière située près de l'hôtel de ville en raison de la présence de vestiges archéologiques dans le sous-sol alors nous déménagerons", explique Claude Poirier, président de l'association de gestion. Fin 2008, les résidents emménageront dans une construction neuve à Ragon, à l'angle de la rue du Vert-Praud et de la Bauche-Thiraud. Nommée les Jardins du Vert-Praud, cette résidence a été dessinée par le cabinet d'architecte rezéen 6<sup>e</sup> Rue. La maîtrise d'œuvre est assurée par Atlantique Habitations. Les travaux démarrent en avril 2007.

### Pour 86 personnes âgées

L'établissement d'une superficie totale de 4 200 m<sup>2</sup> (rez-de-chaussée et deux étages) pourra accueillir 86 personnes âgées (79 en perma-

nence, 4 accueils temporaires et 3 accueils de jour). Toutes les chambres (22 m<sup>2</sup>) seront équipées d'une salle de bain en éclairage naturel, de fenêtres basses de manière à embrasser une vue du ciel au sol. Elles seront dotées de garde-corps : "Les résidents pourront ainsi accrocher des jardinières".

"Le choix de l'emplacement de cette résidence s'est fait avec le personnel (37 salariés) et les résidents. Nous allons poursuivre les réunions d'information avant de pouvoir les emmener visiter les lieux quand les travaux seront dans la phase finale. Un changement de lieu suscite toujours des inquiétudes. Aussi devons-nous les associer et les préparer à investir leur future maison", conclut Claude Poirier.

Le montant de l'investissement s'élève à 6,4 millions d'euros dont 1,4 million est financé par le Conseil général, 214 000 € par la Ville, le reste est à la charge de l'association.



Yvon Le Men rencontre les lycéens.

## CHÂTEAU

# Un poète au lycée Jean-Perrin

**Rencontre entre les 25 élèves de terminale littéraire du lycée Jean-Perrin et le poète Yvon Le Men.**

**P**arler avec un poète, ça m'a rassuré", nous confie Camille, élève terminale du lycée Jean-Perrin. "On se rend compte qu'il nous ressemble finalement et que la difficulté qu'on éprouve parfois pour apprécier une poésie, lui aussi peut l'éprouver". Proposée par la médiathèque de Rezé, l'intervention d'Yvon Le Men a rencontré le projet de François Goni, professeur de français : "Faire entrer les élèves dans la poésie, surtout contemporaine". "Je souhaitais qu'ils décou-

vent que la fonction du poète n'est pas que celle d'écrire." De vers, de strophes et de technique, il en aura d'ailleurs été peu question. Sans nier le travail nécessaire – "il n'y a pas de don" – Yvon Le Men se voit d'abord comme un révélateur du monde. "La poésie, c'est pour rencontrer les autres et se rencontrer soi-même. C'est un chemin sur la vie..." Un chemin qui permettra aux élèves et à l'auteur de se retrouver une seconde fois au printemps après cette première rencontre de décembre.



Syndie Pétris, 16 ans, a participé l'an dernier à la première édition du forum Vis ta ville.

## PAROLE D'HABITANTE

L'idée était d'organiser un événement où les jeunes rencontrent des élus et des techniciens de la Ville, où ils donnent leur opinion sur des thèmes qu'ils ont choisis. Lors des débats, nous avons demandé plus d'informations sur les loisirs proposés, plus de transports et de lieux pour les jeunes. On pouvait dire ce qu'on pensait, les élus nous parlaient d'égal à égal. J'espère que cette année nous serons plus nombreux. Les jeunes n'ont rien à y perdre, au contraire. Ce Forum est un bon moyen de se faire comprendre : on dit ce qu'on a à dire et on argumente. Je garde plutôt un bon souvenir de cette expérience, elle m'a fait grandir. Pour améliorer les choses, il pourrait y avoir un suivi sur les demandes des jeunes. Nous avons été écoutés, pas toujours entendus. Les participants pourraient aussi se retrouver pour faire un bilan de la journée.

Deuxième édition du forum Vis ta ville : 20 avril.  
 Rens. 02 40 84 42 45 - vistaville@mairie-reze.fr

## AGENDA

**Jeunes enfants**  
 Quelles aides pour l'accueil de jeunes enfants ? Rencontre avec des conseillères de la Caf le 12 mars de 14h à 16h.  
 Centre social André-Coutant, 12 rue des Déportés.  
 Rens. 02 40 84 00 09 ou 02 40 75 54 54.

### Du scénario à la scène

Découvrez le théâtre, des coulisses à la scène, avec la comédienne Florence Arnould. Pour les 9-11 ans du mercredi 28 février au mercredi 18 avril de 10h à 12h et le mercredi 25 avril de 16h à 18h à la médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

### Toutes pompes dehors

L'association Onco plein d'air organise une collecte de chaussures du 10 au 23 mars. Elles seront remises à une entreprise d'insertion Relais Atlantique. Les bénéficiaires permettront d'améliorer la vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie. Déposer les chaussures dans des sacs fermés dans l'un des 6 points de collecte : hôtel de ville, centre social André-Coutant, Maison des Isles, CSC Jaunais-Blordière, CSC Ragon et CSC Château.

### Cepal

Tournoi de belote le 16 mars à 14h, salle Marchais, 8 rue des Roquios. Inscriptions à partir de 13h30.

### Orpar

L'office des retraités et des personnes âgées de Rezé propose deux demi-journées de rééducation routière avec deux séances identiques le 22 mars de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, salle du Seil, allée de Provence. Inscription : 02 40 84 25 48.

### CSC Loire et Seil

Vendredi 16 mars à partir de 20h, adultes, jeunes et familles sont invités à découvrir des jeux et à partager un moment convivial autour de jeux d'adresse, de stratégie, de société.

## LA HOUSSAIS

### Ouverture d'une supérette bio

Début 2007, le magasin bio Horizon vert a ouvert ses portes au 42 rue Charles-Rivière.

**A** la tête des supérettes de produits bio "Horizon vert" à Nantes, Orvault et Vertou, Elie Paillard, le directeur, a choisi d'ouvrir un quatrième magasin à Rezé. "Pour répondre à la demande croissante des consommateurs du Sud-Loire", explique-t-il.

Des céréales, des fromages, en passant par les fruits et légumes, sans oublier le rayon boucherie, ce sont 6 000 références de produits qui sont disponibles dans 285 m<sup>2</sup> de surface de vente. Il existe même un rayon droguerie-hygiène-parfumerie. La plupart des produits alimentaires proviennent directement des producteurs. Ils sont soumis à la certification d'Ecocert, un organisme qui contrôle leur traçabilité.

"Nous avons trois types d'acheteurs : les



Elie Paillard, directeur d'Horizon vert.

consommateurs «pro bio», les curieux, les habitants du quartier parce que le magasin se trouve tout simplement près de chez eux." Elie Paillard concède volontiers que la majorité des produits

est plus chère qu'en supermarché mais ajoute que "pour ne pas dépasser le budget alimentaire, il faut seulement apprendre à manger différemment".

Rens. 02 40 06 16 16.

## PONT-ROUSSEAU

### Sonate pour Diawar

L'Aria se met au diapason solidaire des Amis de Diawar. Un concert pour soutenir un projet au Sénégal.

**L**e 16 mars, les musiciens d'Aria Lachrimae Consort - Philippe Foulon, William Walters, Emer Buckley - et Philippe Le Corf interpréteront des sonates de Vivaldi. Ils feront claquer les cordes de leur guitare baroque, violon, violoncelle et clavecin de plus belle, les recettes allant au financement d'un projet de l'association rezéenne Amis de Diawar.

Il s'agit d'aider les Sénégalais sur place à construire un centre d'accueil destiné à recevoir des visiteurs africains ou européens qui faute d'hébergement ne peuvent s'arrêter bien longtemps dans le village. Du coup, les actions d'aide au développement demeurent limitées. A terme, ce centre pourrait également accueillir des visiteurs dans le cadre d'un tourisme équitable.

Concert : vendredi 16 mars, église du Rosaire, 20h30.  
Réservations : Arc 02 51 70 78 00, Leclerc Atout Sud 02 51 70 70 40.  
Tarif : 10 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.



Un concert pour financer un centre d'accueil.

## PONT-ROUSSEAU

### Les recettes de l'insertion

Dernier-né des chantiers de l'association d'insertion Oser-Forêt vivante, l'atelier de transformation des légumes emploie une douzaine de femmes depuis août 2006.

**D**es piccalilli, achards, chutneys, légumes à l'huile et autres soupes de courges : voilà les différentes recettes de produits mélangés que préparent douze femmes dans le nouvel atelier de transformation de légumes de l'association d'insertion Oser-Forêt vivante. Du choix des légumes à la préparation elle-même, de l'étiquetage des pots aux inventaires et à la vente des produits. "C'est bien que l'on soit polyvalentes", note Rosita. "Et nous participons au calcul des prix de revient et à l'établissement des prix de vente", ajoute Laetitia.

Toutes sont en contrat d'insertion, 6 mois renouvelables jusqu'à deux ans, et travaillent 26 heures hebdomadaires. "Le but

est de les accompagner pendant la durée de contrat afin qu'elles trouvent des formations, voire des emplois. Ici, elles sont mises en situation d'emploi. Elles pourront ainsi faire valoir une expérience professionnelle positive lors de leurs entretiens", explique Patricia Delcroix, encadrante du chantier.

L'atelier va prochainement s'ouvrir à la mise sous vide des plats préparés et... à la mixité, grâce à des locaux prochainement réaménagés, comprenant des vestiaires pour hommes et femmes.

Atelier Méli-Mélo,  
53, rue de la Commune-de-1871.  
Vente des produits : vendredi de 9 à 13 h.  
Rens. 02 40 05 29 93.



La transformation des légumes ouvre des perspectives d'emploi.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

#### REZÉ-CENTRE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot

Samedi 3 de 11h à 12h.

■ André Marti

Vendredi 6 de 17h à 18h.

#### CHÂTEAU (Landreau/Trocadière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Jean-Yves Nicolas

Samedi 10 de 11h à 12h.

■ Samuel Landier

Sur rendez-vous.

#### BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

CSC Jaunais-Blordière.

■ Alain Coutant-Nevoux

Samedi 10 de 9h à 10h.

■ Béangère Musseau

Sur rendez-vous.

#### PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

8 rue Jean-Baptiste-Vigier.

■ François Simon

Samedi 17 de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit

Sur rendez-vous.

#### HOUSSAIS

(Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier de la Houssais.

■ Aline Conan

Samedi 3 de 10h à 11h.

■ Sylvie Desportes

Samedi 17 de 10h à 11h.

#### RAGON

Maison de quartier, rue du Vivier.

■ Marie-Ange Gallais

Samedi 10 de 11h à 12h.

■ Christine Coutant

Sur rendez-vous.

#### TRETEMOUT-LES-ÎLES

(Haute-île et Basse-île)

Maison de quartier.

■ Danièle Daunis-Féraud

Sur rendez-vous.

### Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile. 06 62 14 63 48.

### Conseillers généraux

#### ■ Canton de Bouaye/Rezé

Gérard Allard tient sa permanence le samedi 3 mars au centre social André-Coutant de 9h à 10h30. Reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 56. www.gerardallard.blogs.com

#### ■ Canton de Rezé-Bouguenais

Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 42 41.

**Début des années 70.  
Autour de Pierre Martin  
(au centre)  
les bâtisseurs marquent  
une pause.**



**Le bâtiment est dressé dans la cour  
de l'école Ouche-Dinier.**

**Ils ont participé au projet  
de construction :  
(de gauche à droite)  
Bernard David, Fiacre  
Lebreton, Pierre Le Faou,  
Michel Feuillet, Françoise  
Feuillet, Gérard Douillard  
et Claudette David.**



## MÉMOIRE

# Alod : le foyer de l'entraide

**En 1970,  
l'amicale laïque  
de l'Ouche-Dinier  
cherche un toit.  
Elle le trouve  
à l'hôpital  
de Saint-Nazaire.  
Le baraquement sera  
démonté, transporté  
jusqu'à Rezé  
puis reconstruit.  
Une belle épopée  
cimentée dans l'amitié.**

**C**réée au début des années 60, l'amicale laïque de l'Ouche-Dinier (Alod) a débuté ses activités dans une cantine de l'école. Jusqu'à ce qu'en 1970, Yannick Loukinoff, un instituteur, donne le tuyau selon lequel des baraquements (datant de la Seconde Guerre mondiale) de l'ancien hôpital de Saint-Nazaire étaient mis à disposition gratuitement. Une vingtaine d'amicalistes vont être de l'opération du démontage.

### Huile de coude

Direction Saint-Nazaire les samedis et même parfois le dimanche, "avec le pique-nique dans la musette" se souvient Pierre Le Faou, trésorier de l'Alod de 1962 à 1986.

En 1971, débute la phase de remontage, dans le périmètre de l'école, sous la houlette du président de l'époque, Pierre Martin, "qui faisait la tournée des popotes pour réunir les forces vives et orchestrer les travaux". Certains, comme Michel Feuillet, amènent leur propre matériel, se souvenant "avoir passé pas mal de temps dans le grenier, à installer l'électricité". Gérard Douillard, amicaliste depuis une quarantaine d'années, garde en mémoire "les panneaux du plafond, très durs à monter".

### Le théorème de la récup'

Le baraquement était en bois, "et du solide" assure Michel, "avec du liège à l'intérieur", précise Gérard. Seuls le sol, le plâtre et l'électricité ont été réalisés par

des professionnels. En 1974, les quelque 200 membres de l'Alod investissent ce lieu de 176 m<sup>2</sup> aménagés selon un principe défendu par Pierre Martin : la récupération ! Le bar et les banquettes rouges proviennent de l'ancien Chalet Suisse, place Zola à Nantes, la chaudière d'une imprimerie, des glissières à roulement à billes du centre de tri postal. Les anciens rideaux sont glanés au théâtre municipal. La scène, elle, est fabriquée par les amicalistes eux-mêmes. Enfin, ils possèdent leur local pour leurs activités : belote, hand-ball, basket, aéromodélisme, dans un premier temps, danse, gym, cours de langues, ciné-club pour enfants le mardi soir, par la suite. "C'est un vrai lieu de convivialité", estime Françoise Feuillet, ancienne directrice de l'école maternelle.

### Restauré pour la rentrée

Désormais, une quinzaine de sections mobilisent les 800 membres de l'Alod. La dernière créée propose des cours d'espagnol. Le foyer s'est recentré sur les activités plus culturelles : le dessin, la peinture sur soie, le théâtre, avec désormais trois cours réunissant 45 enfants de 7 à 16 ans, sans omettre la troupe du Grenier Théâtre, fondée il y a 14 ans.

"La salle n'est plus adaptée pour la danse et la gym. Les activités sportives n'y ont plus lieu", précise Philippe Faure, actuel président de l'amicale.

La construction avait en effet besoin d'une belle cure de jouvence. Des travaux sont en cours pour une durée de 5 mois environ. Avant de les engager, la question de la

propriété des lieux a été posée. L'Alod ne disposant d'aucun titre officiel, le foyer, implanté sur un terrain de la Ville, est devenu fin 2006 un équipement municipal pour être conforme aux règles d'urbanisme. C'est donc la Ville qui prendra en charge les travaux de rénovation (création d'un bloc technique pour la future chaufferie et des sanitaires, menuiseries extérieures, mise en conformité des installations électrique, incendie, ...). Le montant de l'investissement avoisine les 210 000 €. Outre les activités périscolaires de l'école Ouche-Dinier, le bâtiment continuera d'abriter les activités de l'Alod. En septembre 2007, Pierre Le Faou, qui pense "être le doyen des amicalistes", retrouvera ses cours de dessin dans un foyer restauré. Rens. 02 51 11 14 88.



Sinclair



Touch it



Hamlet



Mayra Andrade



Samedi du net



Yvon Le Men

## LECTURE

### ■ Big mama, Madame K et les autres

Une lecture-spectacle par l'association Écoutez voir. Dès 5 ans - sur inscription. Samedi 17 mars, 16h. Médiathèque Diderot.

## CIRQUE

### ■ Touch it

(Arc) Non Nova (jonglage) et Sextet Frasques (jazz). Les 2 et 3 mars, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €.

## RENCONTRE

### ■ Besoin de poèmes

Petit-déjeuner poétique avec Yvon Le Men. Samedi 3 mars, 9h30. Maison des Isles.

### ■ L'inscription

Une comédie grinçante de Gérard Siblyas par Les Trentemouz'arts. Les 17 et 24 mars, 20h30. Les 18 et 25 mars, 15h. Le 23 mars, 20h. Maison des Isles. Rens. 02 40 13 18 90.

### ■ Hamlet

#### Thème & variations

(Partenariat Arc, Barakason, Handiclap). Par la compagnie l'Unijambiste. Concert-théâtre mêlant comédie, rap et vidéo. Jeudi 29 mars, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : 6 à 15 €.

## MUSIQUE

### ■ Retours du Jeudi

(Barakason). Rab Hop (punk) et Puanteur Crack (dark core). Jeudi 1<sup>er</sup> mars, 20h. CSC Château. Gratuit. Rens. 02 51 70 75 75.

### ■ Viva Vivaldi

Sonates d'église par Aria Lachrimae. Samedi 10 mars, 18h. La Balinière. Gratuit.

### ■ Superbus

Mardi 13 mars, 20h30. Halle de la Trocardière. Tarif : 24 €.

### ■ Concert Diawar

Vendredi 16 mars, 20h30 (voir p.18). Église du Rosaire.

### ■ The Killers

Vendredi 16 mars, 20h. Halle de la Trocardière. Tarif : 28,60 €.

### ■ Récréations

Etudiants du centre de formation des professeurs de musique. Samedi 17 mars, 18h. La Balinière. Gratuit.

### ■ Chemins croisés

Concert de Dominique Barros. Samedi 24 mars, 18h. La Balinière. Gratuit.

### ■ Histoires sombres

Jazz avec Jean-Louis Lauzevis. Samedi 31 mars, 18h. La Balinière. Gratuit.

## MULTIMÉDIA

### ■ Samedi du net

Des conseils pour faciliter votre recherche d'emploi. Samedi 3 mars de 15h à 17h. Médiathèque Diderot.

## SPORTS

### ■ Tour de Rezé

Dimanche 11 mars (voir p. 5) Rens. 02 40 84 42 78.

### ■ Rezé VTT tour

Circuits VTT ou pédestres. Par l'UCPR.



## ■ INSTANTS DU MONDE

Découvrez des artistes aux voix singulières, d'ici et d'ailleurs, pour cette 4<sup>e</sup> édition du festival proposée par l'Arc en partenariat avec l'Aria et l'école municipale de musique et de danse.

Du 7 au 11 mars. Tarifs : 6 à 15 €, sauf précision.

Egshiglen (Mongolie), mercredi 7, 20h30, théâtre municipal.

André Minvielle (chant), jeudi 8, 20h30, théâtre.

Vocal Masala par Mathilde Lechat (chant), vendredi 9, 20h30, théâtre.

Aria Voce & Aria Lachrimae Consort (baroque italien), samedi 10, 20h30, église Saint-André.

Harpes et chants llanera et tuyera (Vénézuéla), samedi 10, 22h30, théâtre.

Wameedd (Palestine/Suisse). Dimanche 11, 16h, auditorium Bério, la Balinière.

Les Musiciens du Nil (Egypte), dimanche 11, 18h, théâtre. Tarifs : 8 à 23 €.

Parcours balisé : conférences, rencontres, spectacles... du vendredi soir au dimanche midi, à la Balinière.

## ■ ÉLAN SOUS LA TOILE

Le cirque s'invite au CSC Jaunais-Blordière ! 15 jours de spectacles sous chapiteau.

### Cinéma Energumen

- Mime. Du 8 au 11 mars. Avec : Maboul Distorsion (cirque), le 8, 20h30

- Napz et Malström (electro funk), le 9, 20h30

- Beijundao (chanson brésilienne), le 10, 20h30

- Façades sur courts (courts métrages), le 11, 16h.

### Au bout du fossé, la culbute (Pouss'Pieds)

- Acrobatie. Du 15 au 18 mars. Avec : Pointes O<sup>2</sup> (danse sur fil), le 15, 20h30

- Approximativ Boys (cajun musette), le 16, 20h30

- Kalbanik's Orchestra (fanfare des Balkans), le 17, 20h30

- Pognes et Paluches (acrobatie), le 18, 16h.

Tarifs : 3,50 € à 9 €. Rens. 02 40 20 81 95.

## ■ HANDICLAP

Cinéma, spectacles, expositions, ... pour soutenir les personnes handicapées.

Jeudi 18 janvier, 20h30. Théâtre municipal.

Rens. [www.festival-handiclap.org](http://www.festival-handiclap.org).

### ■ Loto solidaire

Avec l'association Sida sa soré. Dimanche 11 mars, 15h. Salle du Seil.

## EXPOSITION

### ■ Un voyage d'hiver

(Tripode). Par Guillaume Constantin et Raphaël Zarka. Du 14 février au 10 mars. Galerie de l'espace Diderot.

## JOURNÉES DE L'ANTIQUITÉ

### ■ Saint-Lupien : le site

Visites guidées sur réservation au 02 40 84 43 96. Samedi 3 mars, 10h. Mercredis 14 et 21 mars, 15h. Tarif : 3 €.



Journées de l'antiquité

### ■ Saint-Lupien : bilan des fouilles

Jeudi 15 mars, 18h30. Salle audiovisuelle, espace Diderot.

### ■ L'agriculture dans l'ouest de la Gaule

Conférence gratuite Jeudi 22 mars, 18h30. Salle audiovisuelle, espace Diderot.

### ■ Les bains publics romains

Conférence gratuite. Jeudi 29 mars, 18h30. Espace Diderot.

# E

## XPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette double page est dédiée à l'expression des quatre groupes politiques représentés au conseil municipal. Ils s'expriment sur un thème commun : le logement.

### Les élus verts

## Se loger : un droit opposable ?

■ ... Oui, mais au-delà des déclarations, ce droit risque de n'être "qu'un droit de papier" ! Pour qu'il s'exerce, le bon sens impose de s'attaquer d'abord aux racines des problèmes avant de soigner les symptômes.

Les causes de la crise du logement sont multiples : une offre inférieure aux besoins, la spéculation dans l'immobilier qui entraîne l'explosion des loyers, la croissance de la population, la pauvreté, l'inégalité de la répartition des richesses, la précarisation des salariés modestes dont les revenus sont insuffisants. Agir pour une stabilité de l'emploi et une véritable rémunération du travail est donc une priorité qui doit permettre de se loger et de vivre dignement. Notre modèle de société est à revoir pour résoudre les problèmes dont celui du logement. C'est pour cela que les Verts appellent à une "révolution écologique", socialement durable, qui va bien au-delà d'une seule logique de réparation.

Nous proposons :

- de réhabiliter les logements insalubres et de construire de nouveaux logements sociaux en Haute Qualité Environnementale (isolation des bâtiments, panneaux solaires...) qui permettront de baisser les charges d'habitation. Ces logements seront adaptés à chaque public (étudiants, personnes âgées, familles...), conviviaux (jardins familiaux, espaces verts) et favoriseront une réelle mixité sociale et fonctionnelle,
- de construire tout en respectant la qualité de vie, en maîtrisant la densité, en respectant l'intimité du voisinage,
- d'instaurer un revenu minimum d'existence, permettant d'assurer une sécurité financière à chacun.

La solidarité dans le logement est un droit et un devoir, notamment celui de construire de nombreux logements écologiques, favorisés par l'État et générateurs d'emplois locaux.

Il ne doit plus y avoir de citoyens sans logement.

### Les élus communistes

## Le logement, un droit

■ L'irruption des mal-logés et de la France des "sans-toit" dans l'actualité avec l'initiative des enfants de Don Quichotte a conduit le gouvernement à prendre des engagements pour la mise en place du droit au logement opposable et la création de 27 000 places d'hébergement et de passerelles vers le logement des plus démunis. Nécessaire dans la loi, le droit au logement opposable est une bataille, garantir son application dans la réalité en sera une autre. Même opposable, ce droit ne peut être effectif sans que d'autres mesures concrètes soient prises. Il ne s'agit pas, seulement, de produire de l'habitat, ce à quoi nous œuvrons à Rezé, il faut que l'augmentation nécessaire de la production de logements soit adaptée à celles et ceux qui en ont besoin.

La Fondation de l'Abbé-Pierre a dénoncé que sur les 410 000 logements construits en 2005, les trois quarts étaient destinés aux plus aisés. Il est nécessaire d'appliquer réellement la loi SRU, dite loi Gayssot, comme le réclament les élus communistes en instaurant une contrainte pure et simple et tout particulièrement envers le lobby anti-loi SRU.

Il s'agit aussi de procéder à la réquisition des logements vacants comme le prévoit la loi. Il faut interdire les expulsions locatives, les coupures d'eau, de gaz et d'électricité car avec un travail insuffisamment rémunérateur ou pas de travail du tout il devient impossible de se loger. Les salaires, l'emploi, les minima sociaux, tout est lié. Il faut enfin bloquer la spéculation foncière au lieu de la faciliter comme cela est fait avec des avantages fiscaux accordés à ceux qui placent leurs profits sur les terrains à construire et dans la pierre à spéculer. La mise en place d'un service public de l'habitat financé par la taxation de la spéculation foncière et immobilière devient désormais d'une grande urgence.

[groupecommuniste.reze@laposte.net](mailto:groupecommuniste.reze@laposte.net)

### Les élus de l'opposition

## Logement : relevons le défi

■ Trop de nos compatriotes rencontrent des difficultés importantes pour se loger. Les prix sont élevés, les taux de rotation dans le parc locatif social se sont effondrés, et l'offre de logements disponibles s'est réduite. Ceux d'entre eux les plus modestes et qui ont des revenus irréguliers ne trouvent souvent à se loger que dans des habitats indignes.

Cette situation est inacceptable et c'est bien le sens de l'action menée par l'association Don Quichotte de tirer le signal d'alarme pour la dénoncer.

Une première victoire de ce mouvement associatif a été le vote de la loi sur le droit au logement opposable qui donne la possibilité pour toute personne d'obtenir un logement correspondant à ses besoins.

Décriée par bon nombre, surtout à Gauche, cette loi va pourtant dans le sens de toutes les actions entreprises depuis trois ans sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo qui ont ainsi relevé trois défis :

Rénover massivement les quartiers en difficulté grâce au plan de rénovation urbain. Ainsi 188 quartiers ont déjà été traités. 500 supplémentaires sont à venir.

Doubler la construction locative sociale. Aujourd'hui plus de 430 000 logements ont été mis en chantier et l'objectif de production annuelle de logements locatifs sociaux est de 120 000 par an. Ce rythme n'a jamais été connu depuis 27 ans, même, sous des gouvernements de Gauche dont la particularité a été d'être les moins productifs en logements sociaux.

Relancer toute la chaîne du logement et tous les modes d'occupation. Le prêt à taux zéro a été conforté et de 80 000 en 2004, on en compte 250 000 en 2006.

Le défi d'éradiquer la crise du logement se gagnera si l'offre de logement est suffisante pour répondre à la demande et faire qu'ainsi le Droit au Logement devienne un droit réellement opposable.

[reze.avenir@voila.fr](mailto:reze.avenir@voila.fr)

### Les élus socialistes

## Un logement pour tous

■ En décembre 2006, quelques personnes ont réveillé chacun d'entre nous en mettant en avant une situation qui perdure depuis des dizaines d'années, permettre à chacun de se loger décemment. Les "enfants de Don Quichotte" ont réussi à faire réagir toute la classe politique.

Le gouvernement propose en quelques semaines une loi instituant le droit au logement opposable.

Cette réponse, trouvée rapidement et visiblement dans l'urgence, a de quoi surprendre beaucoup d'entre nous :

Comment n'avait-on pas pensé plus tôt à cette solution miracle qui va permettre à chacun d'avoir un toit ? Enfin un toit pas un hébergement !

Pourquoi M. Borloo n'a-t-il pas inclus ce droit opposable dans son dispositif de cohésion sociale dont la loi ne date que de l'année dernière ?

En quoi cette loi va-t-elle pousser les élus locaux qui n'appliquent pas la loi SRU à le faire demain ? Seront-ils poursuivis pour ne pas avoir mis en œuvre les lois qui prévoient que chaque commune doit construire au moins 20% de logements sociaux sur son territoire ?

Aujourd'hui, l'État met autant d'argent dans la défiscalisation d'un logement de Robien que dans un logement HLM public (la subvention de l'État est passée de 4,5% à 2%).

La loi du droit au logement opposable nous entraîne vers le tout juridique. Quels moyens les tribunaux vont-ils avoir pour traiter ces nouveaux dossiers ? A quelle autorité publique ou autre va être réellement opposée la décision judiciaire ?

Cette nouvelle loi n'aura de pouvoir magique pour apporter des réponses à toutes celles et ceux qui sont laissés pour compte et sans aide dans leurs démarches. Elle ne va pas tout solutionner. Ce sont des moyens humains et matériels qu'il faut pour venir à bout de ce désastre.

L'abbé Pierre s'était fait un devoir de bousculer nos consciences sur le sort des mal-logés, il a contribué à beaucoup d'avancées. Aujourd'hui il s'en est allé, laissant chacun de nous devant nos propres responsabilités. Comme Martin Hirsch, le président d'Emmaüs France, nous le dit : " le meilleur hommage qu'on puisse lui rendre, c'est de continuer son combat ".

## URGENCES

**POMPIERS : 18**

**POLICE : 17**

**URGENCES MÉDICALES : 15**

**AMBULANCES : 15**

(ambulancier de garde)

**Nouvelles Cliniques Nantaises**

**Service des urgences:**

02 28 25 50 15.

**Allo Enfance maltraitée : 119**

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

**08 VICTIMES : 08 842 846 37**

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

## CHIRURGIENS-DENTISTES

**Dimanche 4 :**

BERTOUT Vincent, 11 place Canclaux  
Nantes (02 40 73 94 94)

**Dimanche 11 :**

DUBIGEON-LORIN Armelle,  
18 rue Marie-Anne-du-Bocage  
Nantes (02 40 69 54 40)

**Dimanche 18 :**

ANDRIAMANAMPISOA Sylvain,  
5 quai Henry-Barbusse  
Nantes (02 51 86 26 66)

**Lundi 25 :** LE BARS Pierre,

135 boulevard Saint-Aignan  
Nantes (02 40 73 51 47)

## PHARMACIENS

**Pharmaciens de garde :** s'adresser  
au commissariat de police 02 51 11 23 00.

## ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

## PRATIQUE

### Prévention du suicide

■ Espace d'aide et de soutien du centre hospitalier de Montbert. Rens. 02 40 80 23 80 (du lundi au vendredi).

### Collecte des déchets dangereux

■ La collecte des déchets dangereux aura lieu les vendredi 2 et samedi 3 mars de 8h à 12h place du 8-Mai.

### Inscriptions écoles maternelles Plancher

■ Inscriptions : prendre rendez-vous avec la directrice les lundis, jeudis, vendredi, samedis au 02 40 75 43 47.

### Le Corbusier

■ Les inscriptions à l'école maternelle Le Corbusier pour la rentrée de septembre auront lieu les samedis

3 mars, 10 mars, 21 avril de 10h30 à 11h30 ou sur rendez-vous après contact téléphonique avec la directrice au 02 40 75 72 99. Les parents devront se munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### Ouche-Dinier

■ Inscriptions les samedis 3, 10 et 24 mars de 9h30 à 11h ; les jeudis 1, 8, 15 et 22 mars de 10h à 11h30 ; ou sur rendez-vous (02 40 75 72 88). Se présenter muni du carnet de santé et du livret de famille. Les enfants de 2005 seront mis sur liste d'attente et ne pourront être scolarisés qu'en fonction des places disponibles.

### Lycée Jean-Perrin

■ Portes ouvertes le samedi 17 mars de 8h30 à 12h. Lors de cette matinée, les professeurs et les élèves

présenteront les filières de formation de l'établissement et quelques exemples de projets pédagogiques développés par les enseignants.

### Recensement militaire

■ Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en janvier 1991 doivent se présenter à la date anniversaire de leur 16 ans jusqu'au 30 avril avec leur carte d'identité et le livret de famille au service des formalités administratives de la mairie.

### Cartes d'identité et des passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports doivent être obligatoirement déposées en mairie, au service des formalités, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 le samedi de 9h à 12h. Rens. 02 40 84 42 02.

### École maternelle Le Corbusier.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Du 18 novembre au 2 janvier.** Gadsaude Marwan, 15 avenue René-Guy-Cadou / Courjault Rafaël, 8 rue des Bruyères / Brohan Mathis, 12 impasse du Pélican / Lapeyre Dorian, 7 rue René-Cassin / Thual Ewan, 50 rue Emile-Zola / Reinert Elliott, 2 rue du Pinier / Le Traon Malou-Anne, 8 impasse du Pélican / Gallais Emma, 10 rue René-Guy-Cadou / Vivier Philomène, 21 rue Agaisse / Thulievre Benjamin et Baptiste, 1 bis rue Lebeaupin / Lecoq Bastien, 12 rue Chupiet / Lusseau Clément, 33 rue Augustin-Mouillé / Isaac Axel, 26 rue Félicien-Thomazeau / Chauvin-Delaire Pablo, 52 rue Claude-Gaulué / Devilliers Hortense, 24 rue Albert et Marcel-Bregeon.

### MARIAGES

**Du 27 janvier au 3 février.** Anguita Stéphane et Goyran Anne, 4 impasse des Lauriers-Verts, Saint-Sébastien-Sur-Loire / Gazeau Ludovic et Choplin Laurence, 2 rue Françoise-Dolto / Chipeaux Stéphane et Francheteau Blandine, 13 rue Madame-Curie.

### DÉCÈS

**Du 22 décembre au 24 janvier.** Albert Yvonne veuve Petiteau, 93 ans / Roiné Brigitte épouse Poignant, 43 ans / Hurel Philippe, 46 ans / Dilosquet Marcel, 44 ans / Delapré Patrick, 52 ans / Cochard Marie épouse Desmas, 81 ans / Chauvet Guy, 75 ans / Chauvin Albert, 83 ans / Pavageau Gabriel, 91 ans / Dia Anne épouse Brou, 50 ans / Pauvert Blanche veuve Fradet, 85 ans / Gaboriaud Yvonne veuve Legland, 98 ans / Lhommelet Huguette veuve Le Gohebel, 83 ans / Brochet Solange veuve Pavageau, 90 ans / Mézerette Henri, 82 ans / Graton Paul, 74 ans / Le Moal Yves, 70 ans / Car Yvette veuve Nicoloy, 84 ans / Guilley Hubert, 77 ans / Parisot Pierrette née Léon, 81 ans / Grosseau René, 80 ans / Cabanes Solange, 85 ans / Padiou Gabrielle veuve Dupanier, 94 ans / Friot Philippe, 48 ans.